

Racisme: la Suisse en prend pour son grade

NATIONS UNIES • *Le rapporteur spécial sur le racisme rend un rapport sévère pour la Confédération, invitée à se justifier devant le Conseil des droits de l'homme.*

DIDIER ESTOPPEY

«Les discours racistes et xénophobes ont marqué les esprits, même au sein de l'appareil étatique. Le leitmotiv de l'étranger criminel, réactualisé à répétition à l'occasion de nombreuses votations, ponctué par le discours politique, amplifié par certains médias fait de plus en plus prégnance dans la mentalité collective.»

L'accusation n'émane pas d'un tract diffusé par des militants antiracistes. Mais d'un rapport tout ce qu'il y a de plus officiel publié par une instance onusienne, à savoir le rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, Doudou Diène. Finalisé il y a quelques jours, le rapport, qui sera présenté le 27 mars au Conseil des droits de l'homme, fait

suite à une visite du rapporteur spécial en Suisse, en janvier 2006.

M. Diène avait alors donné à chaud un premier diagnostic qui n'avait pas manqué d'ébranler les esprits. Plusieurs événements intervenus depuis lors viennent toutefois étayer un rapport d'une trentaine de pages, qui revient notamment sur la votation du 24 septembre dernier et l'acceptation, par tous les cantons, des lois sur l'asile et les étrangers. La première pose des questions de compatibilité avec les obligations internationales de la Suisse, rappelle le rapporteur spécial. Quant à la seconde, elle crée un cadre qui «rappelle étrangement l'ancienne politique d'immigration dite des trois cercles, qualifiée de discriminatoire par le Comité pour l'élimination de la

discrimination raciale (CERD)». En d'autres termes, suggère le rapport, la Suisse réintroduit par la grande porte une pratique raciste que le CERD l'avait poussée à évacuer par la fenêtre.

Faisant état de ses multiples rencontres avec les autorités suisses, dont les conseillers fédéraux Christoph Blocher et Pascal Couchepin, M. Diène note que celles-ci, même si elles reconnaissent l'existence de problèmes de racisme et de xénophobie, ont tendance à y voir un «phénomène de second plan». Une reconnaissance qui tend d'ailleurs à «devenir plus diffuse à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie», souligne le rapporteur. Qui a pourtant, lors de ses contacts avec les diverses composantes de la société civile, «recueilli plusieurs témoignages d'actes racistes et xéno-

phobes de la part de la population, surtout émanant d'organes étatiques, tels que la police.» Des traitements particulièrement humiliants ont été rapportés concernant des personnes frappées de non-entrée en matière.

Parmi ses autres constats, le rapporteur spécial met en évidence l'absence de statistiques et d'indicateurs en matière de racisme, tout comme celle d'une législation nationale complète propre à le combattre. M. Diène relève certes plusieurs efforts entrepris par la Confédération, telle la mise en place de la Commission fédérale ou du service de lutte contre le racisme. Des progrès qui entrent en contradiction avec des «régressions décisives». Ce «tableau général marqué par le contraste et la contradiction semble refléter l'existence de tensions in-

ternes et de désaccords profonds au sein du pouvoir politique», conclut le rapporteur.

Reste à voir comment la Suisse réagira, le 27 mars, à cette analyse. «J'ai essayé d'être aussi objectif que possible, de rédiger un rapport qui aide, contribue au débat», assure M. Diène au téléphone. Un débat qui peine cependant à se dérouler dans la sérénité: l'an dernier, un porte-parole de l'UDC avait salué les premières constatations du rapporteur en estimant que c'était «le comble que ces remarques viennent d'un Sénégalais». Le haut fonctionnaire onusien n'a par ailleurs pas manqué de recevoir, après sa visite, divers courriers, dont certains anonymes, lui signifiant que la Suisse «n'avait de leçons à recevoir de personne.» I